

## INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN CHAMBRES D'AGRICULTURE

# UN PARTENARIAT RENOUVELÉ ET RENFORCÉ !

L'Institut Français de la Vigne et du Vin et les Chambres d'Agriculture ont renouvelé le 8 octobre dernier une charte de partenariat développant une collaboration étroite au bénéfice de l'ensemble des viticulteurs.



► Institut Français de la Vigne et du Vin et les Chambres d'Agriculture ont renouvelé le 8 octobre dernier une charte de partenariat développant une collaboration étroite au bénéfice de l'ensemble des viticulteurs.

L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) émane de la fusion, en 2007, des deux instituts techniques nationaux au service de la filière viti-vinicole : l'Établissement National Technique pour l'Amélioration de la Viticulture (ENTAV) et l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (ITV France). Il a pour mission d'intérêt général de conduire des études de portée générale pour l'ensemble de la filière viti-vinicole, dans les domaines de la sélection végétale, de la viticulture, de la vinification et de la mise en marché des produits.

Au travers du renouvellement de cette charte les Chambres d'agriculture et l'IFV renforcent leur partenariat de terrain et assurent ainsi un maillage territorial particulièrement efficace au bénéfice de l'ensemble des viticulteurs.



Selon le Plan quinquennal de modernisation de la filière viti-vinicole française, décidé en 2008, l'Institut Français de la Vigne et du Vin joue « un rôle de tête de réseau national des acteurs de la Recherche et du Développement, réseau qui s'appuiera sur le maillage territorial per-

mis par les Chambres régionales d'agriculture et le maillage « filière de produits » assuré par les centres techniques interprofessionnels. »

Deux types de programmes de recherche appliquée sont mis en œuvre : un programme national de maîtrise de la qualité tout au long de la chaîne de production/transformation, dans le respect de l'environnement, et des programmes régionalisés prenant en considération les techniques particulières et les intérêts propres de chaque bassin viticole.

Le siège de l'Institut Français de la Vigne et du Vin se situe au Domaine de l'Espiguette, au Grau du Roi dans le Gard, où est exploité un vignoble d'une quarantaine d'hectares, conservatoire national des variétés et des clones de vigne et parcelles de pré-multiplication nécessaires à la diffusion de la sélection végétale française. L'Institut national dispose également de sites expérimentaux présents dans l'ensemble des bassins viticoles. Ces sites sont équipés de parcelles expérimentales, de halles technologiques, de chais pour vinifications (vrai grandeur et petits volumes) et de laboratoires d'analyses.



L'Institut compte 140 collaborateurs avec un budget annuel proche de 11 millions d'euros.

## LA SÉLECTION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL

Parmi les exemples de collaboration en développement entre l'IFV et les Chambres d'agriculture, l'un porte sur la sélection du matériel végétal. Des actions et expérimentations sont ainsi menées sur le terrain sur la sélection clonale, la préservation et le développement de cépages oubliés, les test d'évolution et de production de variétés étrangères (no-

tamment dans le contexte d'adaptation au changement climatique), mais aussi la création variétale avec d'importants efforts consacrés à la recherche de cépages résistants aux maladies de la vigne et du bois. Ces actions sont menées dans tous les bassins de production avec 33 partenaires de l'ensemble des régions viticoles, dont les Chambres d'agriculture.

## S'UNIR CONTRE LA MALADIE DU BOIS

Parmi les grands axes de cette charte partenariale figure également la recherche de moyens efficaces de lutte

contre les maladies du bois de la vigne. Cette lutte est effectivement déclarée « cause nationale ». Selon les estimations l'impact de cette maladie rend 12 % du vignoble improductif. Cette perte patrimoniale de l'outil de production est évaluée à un milliard d'euros.

Dans l'attente de la découverte d'une solution efficace, le développement d'un réseau coordonné d'acteurs sur le terrain pour adapter les modes de conduite susceptibles de freiner la mortalité des pieds de vignes s'avère primordial. ●



## LA CRÉATION D'UN VINOPÔLE EN RÉGION CENTRE

Une conférence de presse du 8 octobre dernier a permis de révéler la création du vinOpôle Centre Val de Loire à Amboise. Son objectif est de mettre à disposition de la filière et des vignerons, des compétences et des références visant à améliorer la compétitivité et l'attractivité de la viticulture sur le territoire du Val de Loire. Un programme d'actions pour l'avenir de la viticulture en région Centre, couvrant la période 2014-2018 a ainsi été mis en place. Celui-ci est articulé autour de quatre thématiques et rassemble de très nombreux partenaires techniques et financiers (Chambre Régionale d'Agriculture du Centre, Chambres départementales d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, IFV, lycées agricoles et viticoles d'Amboise et de Fondettes, Universités de Tours et d'Orléans, Association Régionale Filière Vin du Centre (ARFV), interprofessions...

### QUATRE GROUPES PROJETS ONT AINSI ÉTÉ CONSTITUÉS :

- > **viticulture durable** : l'objectif est d'explorer les pistes permettant de diminuer l'utilisation des intrants en favorisant le recours à des pratiques alternatives (Ecophyto 2011-2018)
- > **vins et terroirs** : le but est d'élaborer des stratégies innovantes de gestion et de valorisation des vignobles (patrimoine territoires, produits...)
- > **économie du vignoble** : l'objectif est d'aborder l'économie dans toutes ses dimensions et ses échelles (de l'entreprise viticole au territoire et à l'appellation)
- > **formation** : le but est de permettre une meilleure visibilité de la carte scolaire du Val de Loire en matière de viticulture œnologie et le développement de nouvelles formations. ●



Le vinOpôle Centre Val de Loire se matérialisera, notamment, sous la forme d'une plateforme expérimentale à Amboise regroupant l'unité de l'IFV, le Comité d'Inspection des Vins de Touraine et la représentation régionale des Vignerons Indépendants de France sur le site du Lycée Professionnel Agricole et Viticole d'Amboise.

© Lycée Agricole et Viticole d'Amboise